

Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale

La Ministre

Paris, le 13 SEP. 2011

Mercuré n° A11-16992/RBN/JG
V/Réf: RJ/PC/260711/578

Monsieur le député,

Vous avez appelé mon attention sur l'avenir du plan européen d'aide aux plus démunis (PEAD).

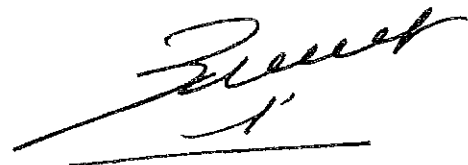
L'aide alimentaire est apportée aux personnes les plus démunies par de nombreuses associations en France. La mise à disposition de cette aide permet un accompagnement des personnes qui va au delà de la simple aide alimentaire.

Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, est en charge du PEAD. Il travaille de façon interministérielle à l'échelon national et en étroite collaboration avec les pays membres de la communauté pour défendre ce programme qui est, et doit rester, au sein de la politique agricole commune en cours de révision depuis plus de quatre ans maintenant. C'est pourquoi, je lui ai transmis votre intervention en la recommandant à son examen attentif.

Monsieur Bruno LE MAIRE ne manquera pas de vous tenir informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées *et*

cordiales.



Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Monsieur Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller général
11, rue de la Résistance
42000 SAINT-ETIENNE